

énoncé de politique signé par Derek Blackburn, critique du Parti pour la défense; le document réaffirme que, sous un gouvernement néo-démocrate, le Canada se retirerait de l'OTAN et du NORAD. En avril 1988, le Comité des affaires internationales (NPD) a publié sur la défense et la limitation des armements un rapport plus long intitulé *Les enjeux du Canada dans la sécurité commune*.

Le rapport confirme la décision du NPD selon laquelle le Canada quitterait l'OTAN sous un régime néo-démocrate, mais il y est précisé que ce serait là une démarche progressive que notre pays suivrait en consultation avec les alliés de l'OTAN. Parlant du rapport, le chef du Parti, M. Ed Broadbent a déclaré qu'un gouvernement néo-démocrate n'opérerait pas ce changement pendant son premier mandat, mais qu'il profiterait de cette période pour inciter l'OTAN à modifier sa politique, notamment en ce qui concerne «le non-recours en premier aux armes nucléaires» et d'autres mesures de limitation des armements. Le NPD rapatrierait les troupes canadiennes basées en Allemagne de

l'Ouest et s'engagerait probablement à soutenir la Norvège dans le contexte plus large de la sécurité de l'Arctique.

Relativement aux forces maritimes, le NPD annulerait le programme d'acquisition des sous-marins à propulsion nucléaire, mais il remplacerait les sous-marins diesel de la classe *Oberon*. À d'autres égards, son programme concernant la marine s'assimile à celui du gouvernement conservateur. Au chapitre de la défense aérienne, cependant, le rapport précise que le NPD ne renouvellerait pas l'accord du NORAD en 1991. Il chercherait plutôt à conclure avec les États-Unis une autre entente qui éviterait au Canada de participer aux stratégies de guerre nucléaire et au programme de défense contre les missiles balistiques, et qui accroîtrait la capacité des deux pays d'exercer une surveillance en temps de paix.

Enfin, le rapport recommande que le Canada renonce à l'Accord sur le partage de la production de défense le liant aux États-Unis et qu'il se dote plutôt d'une industrie de défense capable de fabriquer les systèmes d'armes nécessaires aux Forces

canadiennes. Le rapport ne précise pas quel serait le coût du programme ni combien le NPD serait disposé à consacrer à la défense.

Le Parti Libéral n'a pas présenté un énoncé de politique aussi détaillé en matière de défense, mais dans un discours qu'il a prononcé en février pendant une conférence consacrée aux politiques du Parti, le chef John Turner a réaffirmé que, si les Libéraux prenaient le pouvoir, le Canada resterait membre de l'OTAN et du NORAD. D'un autre côté, tout comme le NPD, le Parti Libéral annulerait le programme d'acquisition des sous-marins nucléaires et il mettrait fin aux essais des missiles de croisière. M. Turner a dit que l'on pouvait mieux protéger la souveraineté du Canada dans l'Arctique en recourant à des moyens non militaires.

Les armes chimiques

■ Au début d'avril, on a de nouveau confirmé que des armes chimiques avaient été employées par les belligérants dans le conflit irano-irakien. De très nombreux civils (entre cinq et dix mille, dit-on) auraient été tués dans le village de Halabjah occupé par l'Iran.

On estime qu'une trentaine de pays possèdent des armes chimiques; n'importe quel pays doté d'une industrie chimique rudimentaire peut fabriquer de tels engins dont la production est d'ailleurs peu coûteuse. À Genève, la Conférence du désarmement poursuit ses négociations sur une convention qui interdirait la production et l'accumulation d'armes chimiques.

Une nouvelle base soviétique dans l'Arctique

■ D'après un rapport provenant de Norvège et paru dans le *Jane's Defence Weekly*, l'URSS a établi une nouvelle base navale pour les sous-marins des classes *Typhoon* et *Delta*, à Zapadnaya Litsa. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, et le ministre de la Défense nationale, M. Perrin Beatty, ont tous deux souligné que, si les Soviétiques veulent restreindre la militarisation du Nord, il leur faudra mentionner, dans leurs propositions concernant la limitation des déploiements militaires, les forces concentrées dans la péninsule de Kola. □

- DAVID COX

La doctrine militaire de l'OTAN et les armes classiques

■ Après s'être réuni à Bruxelles les 2 et 3 mars, le Conseil de l'Atlantique-Nord a émis un communiqué dans lequel les chefs d'État réitérèrent la position de l'OTAN sur les armes nucléaires et le rapport existant entre la dissuasion nucléaire et la dissuasion classique.

D'après le communiqué, la supériorité que l'Organisation du Pacte de Varsovie possède au chapitre des armes classiques, ajoutée à la capacité de l'URSS de déclencher une attaque-surprise, demeure ce qui préoccupe principalement l'Europe en matière de sécurité. Le Conseil reconnaît que la progression vers un équilibre des forces classiques favorise énormément la stabilité, mais il souligne que, dans l'avenir prévisible, la dissuasion reposera sur l'existence de forces classiques et nucléaires. Le communiqué faisait valoir que les chars d'assaut et l'artillerie seraient les armes les plus menaçantes en cas d'attaque-surprise. Tout en affirmant que ce serait là les principaux objets des négociations visant à réduire les asymétries entre les deux blocs, le Conseil a aussi déclaré qu'il appuyait les initiatives «menées pour encourager la coopération au chapitre des armements classiques, notamment en ce qui concerne la recherche, la mise au point, la production et l'acquisition».

La dissuasion sélective ?

■ Un rapport produit par une commission supérieure américaine analysant les questions de défense a mis l'accent sur l'amélioration des armes classiques. La Commission de la stratégie intégrée à long terme, présidée par Albert Wohlstetter et Fred Iklé, ancien Secrétaire adjoint à la Défense, a été mise sur pied par le Pentagone et a présenté son rapport final intitulé *Discriminate Deterrence* au Secrétaire à la Défense au début de janvier.

La Commission invite avec insistance le Pentagone à accorder la priorité, au cours de la prochaine décennie, «à des forces plus mobiles et polyvalentes»; elle a par ailleurs souligné que l'OTAN doit réaffirmer sa supériorité technologique. Elle a fait valoir tout spécialement qu'il fallait renforcer les

défenses classiques en Europe et acquérir à cette fin des armes conventionnelles perfectionnées. Le rapport cite notamment des armes précises largables à distance de sécurité (armes à grande portée) et faisant appel à des micro-processeurs de pointe, et des systèmes discrets (indétectables par radar, engins furtifs) pour les avions et d'autres vecteurs. De telles acquisitions permettraient à l'OTAN de frapper des formations blindées massées loin derrière les lignes ennemies et, ajoute la Commission, de lancer des contre-attaques jusque dans le territoire du Pacte de Varsovie.

Bien que la Commission fasse observer à quel point ces nouvelles technologies transformeront sans doute le champ de bataille, elle précise bien, tout comme le Conseil de l'OTAN, que la dissuasion nucléaire demeurera nécessaire. Contrairement aux doctrines nucléaires de l'OTAN qui cherchent à mettre en lumière les rapports entre une guerre nucléaire en Europe et un affrontement atomique intercontinental d'une plus grande envergure, le concept de la *dissuasion sélective* révèle que l'Alliance doit employer les armes nucléaires sélectivement et non comme un instrument menant à une guerre plus généralisée et plus dévastatrice; ainsi, elle s'en prendrait à des centres de commandement et à des concentrations de troupes soviétiques, afin d'enrayer la progression de la force d'invasion ennemie, tout en cherchant à prévenir l'élargissement du conflit.

Un nouveau Secrétaire général pour l'OTAN

■ Le 1^{er} juillet, M. Manfred Wörner, ancien ministre ouest-allemand de la Défense, assumera ses nouvelles fonctions en tant que Secrétaire général de l'OTAN. M. Rupert Scholz, actuellement chef des services de la Justice et des Affaires fédérales à Berlin-Ouest, remplacera M. Wörner à la Défense, à Bonn.